

PROCÉDURE EN CAS D'APPARITION DE SYMPTÔMES ET SITUATIONS ASSOCIÉES INRS

La procédure de reprise graduelle des activités transmise en mai 2020 visait à informer les membres de la communauté : des mesures à prendre pour lutter contre la propagation du coronavirus et des diverses situations à considérer dans le contexte de la COVID-19. Lors d'un cas d'écllosion de coronavirus dans un des centres de l'INRS touchant une partie ou la totalité des membres de sa communauté [étudiants(es), stagiaires, postdoctorants(es), employés(es) de recherche, employés(es) administratifs(ive), professeur(e), cadre, visiteurs, sous-traitants, etc.] l'information transmise au superviseur / responsable / professeur / membre de l'administration doit entraîner l'application de la présente « **Procédure en cas d'apparition des symptômes** » afin d'assurer une prise en charge coordonnée et efficace de la situation.

APPARITION DES SYMPTÔMES SUR UN DES CAMPUS DE L'INRS

- Informez la personne-ressource;
- Isolez-vous rapidement dans un local et fermez la porte. La personne qui vous accompagne, la réceptionniste ou un secouriste pourra vous déplacer dans l'infirmerie ou dans un local sécuritaire;
- Appelez la ligne COVID-19 (1 877 644-4545) en mentionnant le nom de la personne-ressource du centre et suivez les instructions reçues;
- Avisez immédiatement votre superviseur / professeur pour lui signaler votre état et lui mentionner les endroits où vous êtes allé sur le site dans les 48 heures précédant l'apparition des symptômes;
- Quittez le centre de façon sécuritaire en vous couvrant le visage d'un masque de procédure ou d'un couvre-visage;
- Si le résultat de votre test est positif, vous devez mentionner, lors de l'appel du résultat du test, que vous travaillez ou étudiez dans un établissement d'enseignement supérieur. Donnez le nom et le numéro de téléphone de la personne-ressource de votre centre.

APPARITION DES SYMPTÔMES HORS D'UN DES CAMPUS DE L'INRS

- Évitez tout contact avec d'autres personnes et isolez-vous dans une pièce;
- Appelez la ligne COVID-19 (1 877 644-4545) en mentionnant le nom de la personne-ressource de votre centre et suivez les instructions reçues;
- **Avisez immédiatement votre superviseur/responsable/professeur/gestionnaire du centre** pour lui signaler votre état et lui mentionner les endroits où vous êtes allé sur le site dans les 48 heures précédant l'apparition des symptômes ;
- Si le résultat de votre test est positif, vous devez mentionner, lors de l'appel du résultat du test, que vous travaillez ou étudiez dans un établissement d'enseignement supérieur. Donnez le nom et le numéro de téléphone de la personne-ressource de votre centre.

AUTRES SITUATIONS À CONSIDÉRER

- Avisez votre superviseur / responsable / professeur / gestionnaire du centre si vous êtes concernés par l'une des situations suivantes :
 - *isolement préventif à la suite d'un contact avec une personne « positive » ;* ou
 - *isolement préventif à la suite d'un contact avec une personne en attente des résultats de son test.*

PLAN DE RÉINTÉGRATION

• NE REVENEZ AU CENTRE QUE SI :

- vous avez un résultat négatif au test de dépistage, ou;
- vous avez l'accord de la santé publique selon les informations reçues de la ligne COVID-19 ou un minimum de 10 jours se sont écoulés depuis l'apparition des symptômes et que vous notez l'absence de fièvre (température supérieure à 38°C) depuis plus de 48 heures sans prise de médicament et l'absence de symptôme aigu depuis plus de 24 heures (sauf toux et perte de l'odorat qui peuvent perdurer plus longtemps);
- vous devez transmettre par courriel le résultat négatif ou positif au gestionnaire du centre.

SIGNALEMENT D'UN CAS D'INFECTION OU D'UNE INFECTION POTENTIELLE

Lors de la réception d'un appel ou d'un courriel, le superviseur / responsable / professeur / gestionnaire doit :

- remplir le formulaire en annexe ou recueillir les informations en s'inspirant de ce formulaire, avec la personne infectée ou à risque d'être infectée;
- aviser immédiatement le ou la gestionnaire ou la direction du centre;
- aviser la santé publique, s'il y a lieu, et informer le gestionnaire du centre.

COMMUNICATIONS

Le ou la gestionnaire du centre, qui est le coordonnateur des mesures d'urgence, doit, selon la situation déclarée :

- aviser la direction du centre et le Comité de coordination des mesures d'urgence (CCMU) en donnant les informations sur les endroits auxquels la personne est allée sur le campus dans les 48 heures précédant l'apparition des symptômes;
- aviser les membres du personnel ayant possiblement été en contact. Les informer du niveau de risque selon les contacts effectués et des mesures à suivre selon leur niveau de risque;
- informer la coordonnatrice institutionnelle des mesures d'urgence;
- dans le cas des étudiants, si la situation présente un risque pour son cheminement académique, le directeur de recherche doit aviser le directeur de programme et le Service des études supérieures et postdoctorales;
- s'assurer que les intervenants communiquent avec la Direction régionale de la santé publique de leur région respective :
 - **Campus de Varennes** : la direction de la santé publique de la Montérégie au 450 928-6777. En dehors des heures ouvrables, appelez au 1 800 265-6213;
 - **Campus de Place Bonaventure** : la direction de la santé publique de Montréal au 514 528-2400;
 - **Campus de Montréal** : la direction de la santé publique de Montréal au 514 528-2400;
 - **Campus de Laval** : la direction de santé publique de Laval au 450 978-2121, poste 32117;
 - **Campus de Québec** : La direction de la santé publique de la Capitale nationale au 418 666-7000;
- répondre aux questions et aux interrogations du personnel en lien avec leur santé et les référer à la ligne COVID-19, le cas échéant;

En présence d'un cas suspect présentant des symptômes, sans contact à risque élevé ou modéré d'un cas confirmé, les contacts à faible risque ne doivent effectuer qu'une autosurveillance de leurs symptômes. Les autres contacts (risque modéré et élevé) doivent respecter l'isolement au domicile.

LES NIVEAUX DE RISQUE DES CONTACTS (sans équipement de protection individuelle - ÉPI)

- **Risque élevé** : même domicile, contact direct avec des fluides corporels et/ou sécrétions corporelles.
- **Risque modéré** : contact prolongé de plus de 15 minutes à moins de 2 mètres du cas confirmé sans ÉPI.
- **Risque faible** : tout autre contact ou avec ÉPI adéquats.

SOUTIEN EN SANTÉ MENTALE ET BIEN-ÊTRE

- Informer la personne infectée ou à risque d'être infectée de l'existence du Programme d'aide aux employés et aux étudiants (PAEE). Ce programme offre un accès rapide et gratuit à une consultation pour discuter de préoccupations et problèmes personnels. Pour joindre le PAEE, composez le 1 800 361-2433 (English : 1 877 257-5557), 24 heures par jour, 7 jours par semaine.
- Offrir un suivi avec les appelants en leur demandant de communiquer régulièrement à leur superviseur et au gestionnaire du centre, les mesures prises et l'évolution de leur état de santé (appel à la ligne COVID-19, isolement préventif ou autosurveillance des symptômes) et, si besoin, des suivis supplémentaires.

RESPONSABILITÉS DES PERSONNES-RESSOURCES

- S'assurer de la décontamination immédiate des endroits potentiellement contaminés avec les produits appropriés et laisser la salle d'isolement en quarantaine (durée à préciser). Cette tâche doit être accomplie en collaboration avec le sous-traitant de services de nettoyage et des employés portant les ÉPI requis soient un masque de procédure, gants et visière.
- S'assurer des suivis et enquêtes selon les demandes reçues de la part de la santé publique.

PERSONNES-RESSOURCES

Centre EMT (Énergie Matériaux Télécommunication) Rufin Djaozandry, gestionnaire du centre et coordonnateur des mesures d'urgence 514-228-6901 (rufin.djaozandry@emt.inrs.ca)

Centre ETE (Eau Terre Environnement) André St-Hilaire, directeur du centre 481 654-2575 (andre.st-hilaire@ete.inrs.ca)

Centre UCS (Urbanisation Culture Société) Michèle Riendeau, adjointe administrative à la directrice du centre 514 499-4000, poste 4002 (michele.riendeau@ucs.inrs.ca)

Campus Laval Joanie Houle, infirmière Joanie.houle@inrs.ca 450 687-5010, p. 4296

TRAÇABILITÉ DES CAS INFECTÉS

Les cas infectés ou à risque d'être infectés seront tracés à l'aide des déclarations par courriel ou téléphone des personnes concernées, des tableaux des présences fournis par les professeurs, du registre des occupants et du formulaire présenté à l'annexe. Une liste des cas d'infection sera établie.

REDDITION DE COMPTE À PRÉVOIR (SI QUESTIONS DE LA DGSP)

Les outils de traçabilité énumérés précédemment seront utilisés ainsi que la liste des cas d'infection.

RÉFÉRENCES

Mesures pour la gestion des cas et des contacts dans la communauté : recommandations intérimaires
<https://www.inspq.qc.ca/sites/default/files/covid/2902-gestion-cas-contacts-communaute-covid19.pdf>

Pandémie de la COVID-19 – la période d’isolement pour les cas confirmés sera maintenant de 10 jours
<https://www.msss.gouv.qc.ca/ministere/salle-de-presse/communiqu-2286/>

ANNEXE 1
FORMULAIRE À UTILISER LORS DU SIGNALEMENT D'UNE PERSONNE SYMPTOMATIQUE OU À RISQUE D'ÊTRE INFECTÉE

- Date et heure de l'appel / courriel: _____
- Nom de la personne : _____
- Coordonnées téléphoniques : _____
- Local où elle s'est isolée (si applicable) : _____

RAISON DE L'APPEL OU DU COURRIEL :

- Test positif à la COVID-19
- Contact avec cas suspect/isolement préventif
- Présence de symptômes
 - Toux
 - Fièvre (supérieure à 38°C)
 - Difficulté respiratoire
 - Perte subite du goût sans congestion nasale
 - Perte subite de l'odorat sans congestion nasale
 - Fatigue intense
 - Douleur musculaire / courbatures
 - Mal de tête
 - Nausée, vomissements, diarrhées
 - Mal de gorge
- Autre (ex. : isolement préventif) : _____

LIEUX SUR LE CAMPUS AUXQUELS LA PERSONNE S'EST PRÉSENTÉE PENDANT ET DANS LES 48 HEURES PRÉCÉDANT L'APPARITION DES SYMPTÔMES ET PERSONNES RENCONTRÉES

Édifice	Local	Matériel manipulé	Personnes rencontrées